



Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation

GROUPE DE TRAVAIL

« Simplification du droit de l'urbanisme, de la construction et des sols »

Simplifier les législations relatives aux projets de construction ou d'aménagement des collectivités territoriales – CONSULTATION DES PROFESSIONNELS –

Madame, Monsieur,

À l'occasion du Congrès des maires 2014, la délégation du Sénat aux collectivités territoriales, présidée par Jean-Marie Bockel, a diffusé un questionnaire sur les domaines de simplification jugés prioritaires par les élus locaux. Près de 4 200 réponses ont été reçues qui démontrent que les préoccupations essentielles des élus portent d'abord sur un bloc de dispositions qui ralentissent, renchérissent, voire bloquent leurs projets de construction ou d'aménagement. La délégation en a tiré les conséquences en obtenant l'adoption par le Sénat, le 13 janvier dernier, d'une résolution portant sur la maîtrise des normes réglementaires relatives à l'urbanisme et à la construction.

Les normes réglementaires ayant fait l'objet de cette résolution, **la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales souhaite à présent s'attaquer au champ de la simplification législative**. Il s'agit d'identifier quelques axes forts de simplification, susceptibles de donner lieu à l'élaboration d'une proposition de loi qui serait présentée au Sénat d'ici l'été 2016.

À cet effet, le Président du Sénat a lancé, le 3 février dernier, les travaux d'un groupe de travail regroupant toutes les commissions sénatoriales intéressées par ce sujet, ainsi que sa délégation aux entreprises.

Le Sénat est le représentant des collectivités territoriales et, à travers elles, de tous nos concitoyens. Il ne peut mener efficacement sa tâche de simplification qu'avec l'aide des professionnels de l'immobilier, de l'architecture, de la construction ou du patrimoine que vous êtes. C'est pourquoi cette **consultation vous est ouverte**. Grâce à elle, nous pourrions identifier les difficultés que vous rencontrez, les textes législatifs qui méritent d'évoluer ainsi que les solutions envisageables.

Nous vous invitons à participer à cette consultation, avant le 8 avril 2016, à partir du lien suivant (cela ne vous demandera que quelques minutes) :

<http://senat.limequery.org/index.php/771232/lang-fr>



François Calvet
Sénateur des Pyrénées-Orientales
Rapporteur du groupe de travail



Rémy Pointereau
Sénateur du Cher
Président du groupe de travail



Marc Daunis
Sénateur des Alpes-Maritimes
Rapporteur du groupe de travail

Pour plus d'informations, consultez la page Internet du groupe de travail :

http://www.senat.fr/commission/decentralisation/index/groupe_de_travail_simplification_droit_urbanisme.html